



**Lancement du quatrième atelier sur l'étude du potentiel agricole de la République
Démocratique du Congo, du 18 au 20 Juin 2024 à Kinshasa**

Kinshasa, le 18 juin 2024 – Le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Son Excellence Maître Guy LOANDO MBOYO, a officiellement ouvert le "*quatrième atelier sur l'étude du potentiel agricole de la République Démocratique du Congo*". Cet événement s'est tenu au Sultani Hôtel, en présence de nombreuses personnalités et partenaires techniques et financiers.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire a exprimé sa profonde gratitude envers Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo et Chef de l'État pour la confiance renouvelée en sa personne en le reconduisant au sein du Gouvernement de la 4ème législature. Il a également remercié Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA, Première Ministre et Cheffe du Gouvernement, pour avoir élevé l'Aménagement du Territoire au rang de troisième pilier du programme d'actions de son Gouvernement, visant à améliorer l'accès des populations aux services et équipements socio-collectifs de base grâce à une planification efficace et durable de l'utilisation de l'espace physique du pays.

Le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, a tenu à remercier les partenaires techniques et financiers pour leur appui essentiel à la mise en œuvre de l'ambitieux programme de réforme de l'Aménagement du Territoire, notamment l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) pour le financement du programme, le FONAREDD pour son plaidoyer, sa coordination et son suivi, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en tant qu'agence de mise en œuvre du Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire. Il a également exprimé sa reconnaissance envers l'équipe des consultants de « Wageningen University and Research » (WUR), les experts de la Task Force Agriculture et Aménagement du Territoire, sous la coordination des Secrétaires Généraux à l'Aménagement du Territoire et à l'Agriculture, pour leurs efforts considérables visant à produire un travail de qualité.

Pour le Patron de l'Aménagement du Territoire : "*Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la réalisation de notre Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). Cette étude met en lumière les opportunités agricoles de notre pays, ouvre la voie à une revitalisation économique durable et à une meilleure gestion de nos ressources, ce qui est essentiel pour la prospérité de notre nation et le bien-être de nos citoyens*".

En effet, ces assises marquent une étape décisive dans le processus de la Réforme de l'Aménagement du Territoire. Depuis mai 2017, le Gouvernement et ses partenaires ont fait des progrès significatifs, notamment l'adoption de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) en juillet 2020 et l'élaboration de guides méthodologiques pour les plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire.

Cet atelier se concentrera sur l'étude du potentiel agricole, une étape capitale pour l'élaboration du Schéma national d'Aménagement du Territoire. Les résultats des études sectorielles sur le potentiel agricole et le capital forestier viendront compléter les travaux déjà réalisés, permettant de définir les grandes orientations stratégiques pour l'utilisation des terres en fonction de leurs aptitudes agricoles.

Fait à Kinshasa, le 18 juin 2024

Cellule de Communication MinAT